

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00171

Numéro SIREN : 798 212 692

Nom ou dénomination : 2 i 030

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2018 sous le numéro de dépôt 6833

21 030 SARL

19 BOULEVARD SILVIO TRENTIN 31200 TOULOUSE

Liase fiscale

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2018

Désignation de l'entreprise : <u>21 030 SARL</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>19 BOULEVARD SILVIO TRENTIN 31200 TOULOUSE</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>			
Numéro SIRET * <u>7 9 8 2 1 2 6 9 2 0 0 0 1 5</u>			Néant <input type="checkbox"/>		
			Exercice N clos le, <u>31/12/2017</u>		
		But 1	Amortissements, provisions 2		
			Net 3		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	7 740	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terreins	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 984	
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Autres participations	CU	CV	
Créances rattachées à des participations		BB	BC		
Autres titres immobilisés		BD	BE		
Prêts		BF	BG	1 200	
Autres immobilisations financières *		BH	BI	44 886	
TOTAL (II)		BJ	BK	46 537	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 380 130
		Autres créances (3)	BZ	CA	969 376
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE
Disponibilités	CF		CG	80 670	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	3 689	
	TOTAL (III)	CJ	CK	2 433 865	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Pertes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (1 à VI)	CO	1A	23 622	2 480 402
Renvois : (1) Dont droit au bail.		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété * Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		21 030 SARL		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)	DA	100 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	10 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * Ej)	DG	80 866		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	149 090		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	339 957	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	590		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	119 916		
	Dettes fiscales et sociales	DY	997 388		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régularisé	Autres dettes	EA	1 022 552		
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	2 140 445		
	(V)	ED			
	Écarts de conversion passif *	EE			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 480 402		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G				
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H				
		EG	2 140 445		
		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		21 030 SARL				Néant	<input type="checkbox"/>	*	
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF		
			services *	FG	4 211 633	FH		FI	4 211 633
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	4 211 633	FK		FL	4 211 633		
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	1 994		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	52 194		
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 435		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 268 257	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS	
	Variation de stock (marchandises)*							FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	1 018 593
	Impôts, taxes et versements assimilés *							FX	101 767
	Salaires et traitements *							FY	2 383 289
	Charges sociales (10)							FZ	593 380
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	dotations aux amortissements *					GA	386
			dotations aux provisions					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *							GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD	
Autres charges (12)							GE	9	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	4 109 925		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								GG	158 332
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *						(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *						(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	7 391
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM	
	Différences positives de change							GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO	
Total des produits financiers (V)						GP	7 391		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *							GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	12 779
	Différences négatives de change							GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT	
Total des charges financières (VI)						GU	12 779		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								GV	(5 388)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								GW	152 944

(RENOVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite) DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		21 030 SARL		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	3 854	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	3 854	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(3 854)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	4 275 648	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	4 126 558	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	149 090	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *		HP	
			Crédit bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	52 194
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives		A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):			Exercice N		
AMENDES ET PENALITES				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
				3 854		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	du 01/12/2016 au 31/12/2017 (13 mois)			Exercice précédent 30/11/2016 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	7 740	7 740				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	1 984	1 533	451	837	- 386	
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	1 200		1 200			1 200
Autres immobilisations financières	44 886		44 886	28 896		15 990
TOTAL (I)	55 810	9 273	46 537	29 733	16 804	
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	1 394 479	14 349	1 380 130	983 797	396 333	
Autres créances						
· Fournisseurs débiteurs	142 320		142 320	10 728	131 592	
· Personnel	720		720	1 350	- 630	
· Organismes sociaux	3		3		3	
· Etat, impôts sur les bénéfices						
· Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	18 675		18 675	16 016	2 659	
· Autres	807 658		807 658	543 670	263 988	
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	80 670		80 670		80 670	
Charges constatées d'avance	3 689		3 689	4 018	- 329	
TOTAL (II)	2 448 214	14 349	2 433 865	1 559 580	874 285	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 504 024	23 622	2 480 402	1 589 314	891 088	

**CERTIFIÉ
CONFORME
À L'ORIGINAL**

Indice de Vigeo

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	du 01/12/2016 au 31/12/2017 (13 mois)	Exercice précédent 30/11/2016 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 100 000 Euros)	100 000	100 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	10 000	5 000	5 000
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	80 866	16 859	64 007
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	149 090	119 007	30 083
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	339 957	240 866	99 091
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires		346	- 346
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	590	10	580
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	119 916	117 339	2 577
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	96 702	75 775	20 927
. Organismes sociaux	209 284	218 407	- 9 123
. Etat, impôts sur les bénéfices	297 454	94 949	202 505
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	324 822	233 555	91 267
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	69 126	59 699	9 427
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 022 552	548 366	474 186
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	2 140 445	1 348 447	791 998
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	2 480 402	1 589 314	891 088

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 13 mois.
L'exercice précédent clos le 30/11/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 480 402,01 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 149 090,10 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur est inférieure à la valeur comptable.

La société est concernée par la convention de cash-pooling du groupe. Les disponibilités ou concours bancaires courants qui participent à cette centralisation de trésorerie sont isolés au bilan, par convention comptable, dans des comptes courants appropriés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Comptabilisation de la créance (N et exercices précédents) en compte 448700 et du montant préfinancé par la BPI en compte 444000, la contrepartie (relative à l'exercice) étant comptabilisée au crédit du compte 649000. Ce produit n'est pas imposable fiscalement.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- de reconstitution de leur fonds de roulement

FAITS MARQUANTS

La société a changé de date de clôture : son exercice social se termine désormais au 31 décembre. Par exception, l'exercice clos au 31 décembre 2017 a une durée de 13 mois.

Annexes (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 55 810 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	7 740			7 740
Immobilisations corporelles	1 984			1 984
Immobilisations financières	28 896	34 769	17 580	46 086
TOTAL	38 621	34 769	17 580	55 810

Amortissements et provisions d'actif = 9 273 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	7 740			7 740
Immobilisations corporelles	1 148	386		1 533
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	8 888	386		9 273

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	7 740	7 740	0	1 an
Matériel de bureau & informatique	1 984	1 533	451	3 ans
TOTAL	9 724	9 273	451	

Etat des créances = 2 413 630 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	46 086		46 086
Actif circulant & charges d'avance	2 367 544	2 367 544	
TOTAL	2 413 630	2 367 544	46 086

Provisions pour dépréciation = 14 349 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	1 848	12 051			14 349
Comptes financiers					
TOTAL	1 848	12 051			14 349

Produits à recevoir par postes du bilan = 442 390 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	442 390
Disponibilités	
TOTAL	442 390

Charges constatées d'avance = 3 689 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Informations complémentaires sur le bilan actifCREANCES CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES :

CREANCES CLIENTS : 0 E

FOURNISSEURS DEBITEURS : 0 E

COMPTES COURANTS : 365 112 E

AUTRES DEBITEURS DIVERS : 156 E

Annexes (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Capital social = 100 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100 000	1	100 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100 000	1	100 000

Etat des dettes = 2 140 445 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	590	590		
Fournisseurs	119 916	119 916		
Dettes fiscales & sociales	997 388	997 388		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 022 552	1 022 552		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 140 445	2 140 445		

Charges à payer par postes du bilan = 113 277 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	5 087
Dettes fiscales & sociales	104 077
Autres dettes	4 114
TOTAL	113 277

Informations complémentaires sur le bilan passifDettes concernant les entreprises liées :

DETTES FOURNISSEURS :	108 652 E
CLIENTS CREDITEURS :	0 E
COMPTES COURANTS :	590 E
AUTRES CREDITEURS DIVERS :	46 962 E

Annexes (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Ventilation du chiffre d'affaires = 4 211 633 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	4 214 851	100,08 %
Rabais, remises & ristournes accord	-3 218	-0,08 %
TOTAL	4 211 633	100,00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Identité société-mère consolidant les comptes de la société

SAS AEQUOR
445 Rue Lavoisier
38330 MONTBONNOT ST MARTIN

Dettes garanties par des sûretés réelles

NEANT

Autres informations complémentaires

EFFECTIF MOYEN = 72 salariés

ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSIONS ET RETRAITES

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ en retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

L'âge et l'ancienneté du personnel ainsi que l'impossibilité d'estimer le turnover de manière fiable ne permettent pas d'estimer l'engagement de la société. Celui-ci est non significatif.

Annexes (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 442 390 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Cice(44870000)	421 322
Etat - produits a recevoir(44871000)	5 034
Produits a recevoir(46870000)	16 034
TOTAL	442 390

Charges constatées d'avance = 3 689 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000)	3 689
TOTAL	3 689

Charges à payer = 113 277 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fnp(40810000)	5 087
TOTAL	5 087

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes prov. congés payés(42820100)	11 744
Dettes ifm/icp(42820200)	2 688
Autres charges à payer(42860000)	14 887
Charges sur congés à payer(43820100)	4 609
Charges sur ifm/icp(43820200)	1 022
Taxes s/ les salaires(44861000)	69 126
TOTAL	104 077

Autres dettes	Montant
R.r.r. à accorder et avoirs etabl.(41980000)	4 114
TOTAL	4 114

2 i 030

Société à responsabilité limitée au capital de 100.000 €
Siège social : 19 Boulevard Silvio Trentin 31200 TOULOUSE
R.C.S. TOULOUSE 798 212 692

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017



A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **2i030** relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2017 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Décembre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- La note de l'annexe incluse dans le paragraphe « Règles et méthodes comptables » expose le respect du principe d'indépendance des exercices comptables (et par tant précise le principe d'indépendance comptable appliqué aux produits). Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables appliqués par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ce traitement et de l'information fournie dans l'annexe des comptes.
- Dans le cadre de notre appréciation de la valeur des créances clients, nous nous sommes assurés, par la mise en œuvre de contrôle de l'apurement, de leur existence et de leur correcte évaluation ainsi que de l'information fournie dans la note de l'annexe « Etat des créances ».
- La note de l'annexe incluse dans le paragraphe « Comptabilisation, présentation du CICE » précise les modalités de comptabilisation du CICE et le préfinancement de celui-ci par la BPI. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables appliqués par votre



société, nous avons vérifié le caractère approprié de ce traitement et de l'information fournie dans l'annexe des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures



d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Meylan, le 12 juin 2018

AUDITEURS & CONSEILS ASSOCIES

RHÔNE-ALPES

Représentée par

Philippe CREPS

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Grenoble

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	du 01/12/2016 au 31/12/2017 (13 mois)			Exercice précédent 30/11/2016 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	7 740	7 740			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	1 984	1 533	451	837	- 386
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	1 200		1 200		1 200
Autres immobilisations financières	44 886		44 886	28 896	15 990
TOTAL (I)	55 810	9 273	46 537	29 733	16 804
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	1 394 479	14 349	1 380 130	983 797	396 333
Autres créances					
· Fournisseurs débiteurs	142 320		142 320	10 728	131 592
· Personnel	720		720	1 350	- 630
· Organismes sociaux	3		3		3
· Etat, impôts sur les bénéfices					
· Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	18 675		18 675	16 016	2 659
· Autres	807 658		807 658	543 670	263 988
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	80 670		80 670		80 670
Charges constatées d'avance	3 689		3 689	4 018	- 329
TOTAL (II)	2 448 214	14 349	2 433 865	1 559 580	874 285
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 504 024	23 622	2 480 402	1 589 314	891 088

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	du 01/12/2016 au 31/12/2017 (13 mois)	Exercice précédent 30/11/2016 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 100 000 Euros)	100 000	100 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	10 000	5 000	5 000
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	80 866	16 859	64 007
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	149 090	119 007	30 083
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	339 957	240 866	99 091
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires		346	- 346
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	590	10	580
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	119 916	117 339	2 577
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	96 702	75 775	20 927
. Organismes sociaux	209 284	218 407	- 9 123
. Etat, impôts sur les bénéfices	297 454	94 949	202 505
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	324 822	233 555	91 267
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	69 126	59 699	9 427
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 022 552	548 366	474 186
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	2 140 445	1 348 447	791 998
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	2 480 402	1 589 314	891 088

KZ

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/12/2016 au 31/12/2017

Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT	du 01/12/2016 au 31/12/2017 (13 mois)		Exercice précédent 30/11/2016 (12 mois)		Variation absolue (13 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	4 211 633		4 211 633	100,00	3 655 034	100,00	556 599	15,23
Chiffres d'Affaires Nets	4 211 633		4 211 633	100,00	3 655 034	100,00	556 599	15,23
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			1 994	0,05			1 994	N/S
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			52 194	1,24	7 471	0,20	44 723	598,62
Autres produits			2 435	0,06	60	0,00	2 375	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			4 268 257	101,34	3 662 565	100,21	605 692	16,54
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			1 018 593	24,19	874 252	23,92	144 341	16,51
Impôts, taxes et versements assimilés			101 767	2,42	66 247	1,81	35 520	53,62
Salaires et traitements			2 383 289	56,59	2 040 000	55,81	343 289	16,83
Charges sociales			593 380	14,09	557 908	15,26	35 472	6,36
Dotations aux amortissements sur immobilisations			386	0,01	2 153	0,06	-1 767	-82,06
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant			12 501	0,30	1 848	0,05	10 653	576,46
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			9	0,00	32	0,00	-23	-71,86
Total des charges d'exploitation (II)			4 109 925	97,59	3 542 441	96,92	567 484	16,02
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			158 332	3,76	120 124	3,29	38 208	31,81
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations			7 391	0,18			7 391	N/S
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés					8 406	0,23	-8 406	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			7 391	0,18	8 406	0,23	-1 015	-12,06
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			12 779	0,30	9 102	0,25	3 677	40,40
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			12 779	0,30	9 102	0,25	3 677	40,40
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-5 388	-0,12	-696	-0,01	-4 692	-674,13
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			152 944	3,63	119 428	3,27	33 516	28,06

K2

COMPTÉ DE RÉSULTAT

Période du 01/12/2016 au 31/12/2017

Présenté en Euros

COMPTÉ DE RÉSULTAT (suite)	du 01/12/2016 au 31/12/2017 (13 mois)		Exercice précédent 30/11/2016 (12 mois)		Variation absolue (13 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 854	0,09			3 854	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			420	0,01	-420	-100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	3 854	0,09	420	0,01	3 434	817,62
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-3 854	-0,08	-420	-0,00	-3 434	-817,61
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	4 275 648	101,52	3 670 970	100,44	604 678	16,47
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 126 558	97,98	3 551 963	97,18	574 595	16,18
RÉSULTAT NET	149 090	3,54	119 007	3,26	30 083	25,28
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

K2

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 13 mois.
L'exercice précédent clos le 30/11/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 480 402,01 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 149 090,10 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur est inférieure à la valeur comptable.

La société est concernée par la convention de cash-pooling du groupe. Les disponibilités ou concours bancaires courants qui participent à cette centralisation de trésorerie sont isolés au bilan, par convention comptable, dans des comptes courants appropriés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Comptabilisation de la créance (N et exercices précédents) en compte 448700 et du montant préfinancé par la BPI en compte 444000, la contrepartie (relative à l'exercice) étant comptabilisée au crédit du compte 649000. Ce produit n'est pas imposable fiscalement.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- de reconstitution de leur fonds de roulement

FAITS MARQUANTS

La société a changé de date de clôture : son exercice social se termine désormais au 31 décembre. Par exception, l'exercice clos au 31 décembre 2017 a une durée de 13 mois.

VZ

Annexes (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 55 810 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	7 740			7 740
Immobilisations corporelles	1 984			1 984
Immobilisations financières	28 896	34 769	17 580	46 086
TOTAL	38 621	34 769	17 580	55 810

Amortissements et provisions d'actif = 9 273 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	7 740			7 740
Immobilisations corporelles	1 148	386		1 533
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	8 888	386		9 273

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	7 740	7 740	0	1 an
Matériel de bureau & informatique	1 984	1 533	451	3 ans
TOTAL	9 724	9 273	451	

Etat des créances = 2 413 630 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	46 086		46 086
Actif circulant & charges d'avance	2 367 544	2 367 544	
TOTAL	2 413 630	2 367 544	46 086

Provisions pour dépréciation = 14 349 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	1 848	12 051			14 349
Comptes financiers					
TOTAL	1 848	12 051			14 349

Produits à recevoir par postes du bilan = 442 390 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	442 390
Disponibilités	
TOTAL	442 390

Charges constatées d'avance = 3 689 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

←

Informations complémentaires sur le bilan actifCREANCES CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES :

CREANCES CLIENTS : 0 E

FOURNISSEURS DEBITEURS : 0 E

COMPTES COURANTS : 365 112 E

AUTRES DEBITEURS DIVERS : 156 E

K2

Annexes (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Capital social = 100 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100 000	1	100 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100 000	1	100 000

Etat des dettes = 2 140 445 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	590	590		
Fournisseurs	119 916	119 916		
Dettes fiscales & sociales	997 388	997 388		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 022 552	1 022 552		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 140 445	2 140 445		

Charges à payer par postes du bilan = 113 277 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	5 087
Dettes fiscales & sociales	104 077
Autres dettes	4 114
TOTAL	113 277

Informations complémentaires sur le bilan passifDettes concernant les entreprises liées :

DETTES FOURNISSEURS :	108 652 E
CLIENTS CREDITEURS :	0 E
COMPTES COURANTS :	590 E
AUTRES CREDITEURS DIVERS :	46 962 E



Annexes (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Ventilation du chiffre d'affaires = 4 211 633 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	4 214 851	100,08 %
Rabais, remises & ristournes accord	-3 218	-0,08 %
TOTAL	4 211 633	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes (suite)**AUTRES INFORMATIONS*****Rémunération des dirigeants***

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Identité société-mère consolidant les comptes de la société

SAS AEQUOR
445 Rue Lavoisier
38330 MONTBONNOT ST MARTIN

Dettes garanties par des sûretés réelles

NEANT

Autres informations complémentaires

EFFECTIF MOYEN = 72 salariés

ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSIONS ET RETRAITES

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ en retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

L'âge et l'ancienneté du personnel ainsi que l'impossibilité d'estimer le turnover de manière fiable ne permettent pas d'estimer l'engagement de la société. Celui-ci est non significatif.

Annexes (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 442 390 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Cice(44870000)	421 322
Etat - produits a recevoir(44871000)	5 034
Produits a recevoir(46870000)	16 034
TOTAL	442 390

Charges constatées d'avance = 3 689 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000)	3 689
TOTAL	3 689

Charges à payer = 113 277 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fnp(40810000)	5 087
TOTAL	5 087

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes prov. congés payés(42820100)	11 744
Dettes ifm/icp(42820200)	2 688
Autres charges à payer(42860000)	14 887
Charges sur congés à payer(43820100)	4 609
Charges sur ifm/icp(43820200)	1 022
Taxes s/ les salaires(44861000)	69 126
TOTAL	104 077

Autres dettes	Montant
R.r.r. à accorder et avoirs etabl.(41980000)	4 114
TOTAL	4 114

2 i 030

Société à responsabilité limitée au capital de 100.000 €

Siège social : 178 B quai Charles Roissard – 73000 CHAMBERY

RCS CHAMBERY 798 212 692

**PROCES VERBAL
DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 27 JUIN 2018 À 11H30**

L'AN DEUX MIL DIX HUIT
ET LE VINGT-SEPT JUIN À 11H30

Au 9 avenue de Constantine, 38100 GRENOBLE, en présence de :

- **Monsieur Nicolas CUYNAT,**

Agissant en qualité de représentant légal de la société FINANCIERE SAIN VIAL, Présidente de la Société « **2ID** » immatriculée au RCS de GRENOBLE sous le numéro 513 391 516, 1 rue Alfred de Musset, 38 100 GRENOBLE, propriétaire de la totalité des 100.000 parts sociales émises par la société à responsabilité limitée « **2 i 030** » au capital de 100.000€,

Associée unique,

En présence de Monsieur Ludovic de VIGNEMONT,

Gérant non associé de ladite société

1. A est préalablement exposé ce qui suit :

- En sa qualité de Gérant de la société « **2i030** », **Monsieur Ludovic de VIGNEMONT** a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ; il a également établi le rapport de gestion sur la situation de la société au cours dudit exercice ainsi que le rapport sur les conventions visées par l'article L223-19 du Code de Commerce entre la société et ses dirigeants ou associés, il a pris connaissance du rapport général établi par le Commissaire aux Comptes.

2. En sa qualité d'Associée unique, la société « **2ID** », représentée par la Société **FINANCIERE SAIN VIAL**, Présidente, prise en la personne de **M. Nicolas CUYNAT** son représentant légal, a pris les décisions portant sur :

- lecture du rapport de gestion de la gérance sur la situation de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et examen des comptes arrêtés à ladite date
- lecture du rapport général du Commissaire aux comptes
- approbation desdits comptes et rapports
- quitus à la gérance de sa gestion au cours de l'exercice considéré
- affectation des résultats



- approbation des conventions visées par l'article L-223-19 du Code de commerce éventuellement passées entre le gérant et la Société ou entre un associé et la Société, directement ou indirectement

La société AUDITEURS & CONSEILS ASSOCIES RHONE ALPES, commissaire aux comptes titulaire, représentée par M. Philippe CREPS, régulièrement convoquée est.....

PREMIERE DECISION

L'Associée unique,

Après avoir entendu la lecture :

- du rapport de gestion de la gérance exposant la situation de la société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017, son évolution prévisible, les événements importants depuis le 31 décembre 2017 jusqu'à ce jour, les activités en matières de recherche et de développement
- du bilan, du compte de résultat et de l'annexe au 31 décembre 2017.
- du rapport du Commissaire aux comptes certifiant que les comptes annuels sont réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé

Approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils ont été établis par le gérant, et se soldant par un bénéfice de 149.090,10 €. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion du gérant et donne en conséquence quitus entier et sans réserve à la gérance de sa gestion au cours de l'exercice considéré.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 39.4 du Code Général des Impôts, la gérance informe l'assemblée des associés que les comptes de l'exercice écoulé ne comprennent pas de dépense et charges non déductibles fiscalement.

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique,

Après avoir rappelé conformément à l'article 243 bis du CGI, la ventilation des dividendes distribués au titre des trois précédents exercices :

	Dividende global	Abattement (Taux)	Sans abattement
30.11.2014	/	/	/
30.11.2015	/	/	/
30.11.2016	50.000 €	/	50.000 €

Décide d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2017, qui s'élève à 149.090,10 € de la façon suivante :

- distribution d'un dividende de 0,50 € par part sociale à hauteur de.....50.000,00 €
- le solde, au poste Autres Réserves.....99.090,10 €

TROISIEME DECISION

L'Associé unique,

Après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les conventions visées par l'article L223-19 du Code de commerce,

Approuve les termes de ce rapport et constate que les conventions ci-après ont été valablement conclues et réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, à savoir :

- avec la société « **MARE NOSTRUM** », associée indirecte :

- convention de promotion de marque : 24.678 € HT, montant constaté en charge.

- avec la société « **ATLAN MED** », dont la société « **MARE NOSTRUM** », associée indirecte, est actionnaire unique :

- conventions de services : 127.503 € HT, montant constaté en charge ;

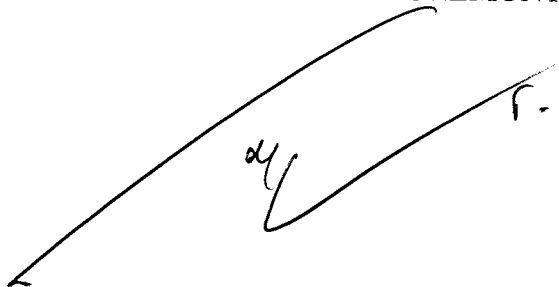
- avec la société « **NEW GEST** », dont la société « **AL ET CO DEVELOPPEMENT** » est associée :

- convention de services : 32.500 € HT, montant constaté en charge.

CLOTURE

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le gérant et l'Associée unique.

Monsieur Ludovic de VIGNEMONT



Pour la société 2ID
La Société FINANCIERE SAIN VIAL
Représentée par Monsieur Nicolas CLOYNAT



2 i 030

Société à responsabilité limitée au capital de 100.000 €

Siège social : 178 B quai Charles Roissard – 73000 CHAMBERY

RCS CHAMBERY 798 212 692

**TEXTE DE LA RESOLUTION DE L’AFFECTATION DU RESULTAT
DE LA DECISION DE L’ASSOCIEE UNIQUE
DU 27 JUIN 2018 à 11H30**

DEUXIEME DECISION

L’Associée unique,

Après avoir rappelé conformément à l’article 243 bis du CGI, la ventilation des dividendes distribués au titre des trois précédents exercices :

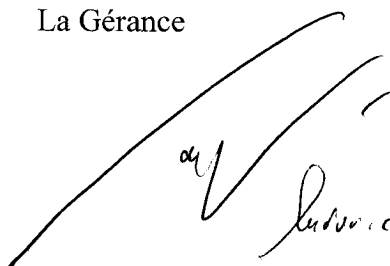
	Dividende global	Abattement (Taux)	Sans abattement
30.11.2014	/	/	/
30.11.2015	/	/	/
30.11.2016	50.000 €	/	50.000 €

Décide d’affecter le bénéfice comptable de l’exercice clos le 31 décembre 2017, qui s’élève à 149.090,10 € de la façon suivante :

- distribution d’un dividende de 0,50 € par part sociale à hauteur de.....50.000,00 €
- le solde, au poste Autres Réserves.....99.090,10 €

Certifié conforme

La Gérance

 de *Julien* et *V. y - et -*

12